



One  
planet  
living®

# Habitats naturels et biodiversité

## Evaluation de la biodiversité dans les projets immobiliers selon la démarche One Planet Living®

Réalisé par



et

sanu compétences  
développement  
durable



## Le projet «One Planet Living®»

L’empreinte écologique du style de vie et de la consommation d’aujourd’hui épuisent les ressources de la planète et conduisent à la disparition des milieux naturels. Chaque individu est impliqué dans un système de travail, habitat et consommation qui influence notre empreinte écologique.

Afin d’apporter des solutions concrètes pour pouvoir vivre sur notre planète sans épuiser toutes ses ressources, le WWF international a lancé dans les années 90 déjà une vaste campagne auprès des autorités et gouvernements appelée « One Planet Campaign ». De cette campagne est née un peu plus tard dans les années 2000 la proposition « One Planet Living® » pour les solutions de planification de quartiers et de villes.

La conception ou la réhabilitation de quartiers selon la méthode « One Planet Living® » se basent sur un Plan d’Actions de Durabilité, dont découlent toute une série de mesures et décisions permettant d’atteindre des objectifs écologiques ambitieux. Les bases concrètes et le savoir-faire nécessaire à la planification et concrétisation de tels projets ont été développés en Suisse par le WWF et Implenia. L’un des principes de cette méthode a été nommé « Habitats naturels et Biodiversité ». C’est le principe qui nous occupera dans le cadre de cette formation.



## Habitats naturels et Biodiversité

Les paysages et la diversité des espèces sont en perpétuelle mutation, sous l'effet de l'évolution des habitats, de l'urbanisation, de la mondialisation et des changements climatiques. Selon l'OFEV, près de la moitié des types de milieux naturels et la moitié de toutes les espèces indigènes évaluées sont menacés ou potentiellement menacés en Suisse.

A l'heure actuelle, les sols perméables des zones urbaines sont plus riches en espèces que les zones agricoles de cultures intensives. Ce constat montre l'importance qu'a acquis le milieu construit comme habitat pour de nombreuses espèces communes ou parfois rares, même si le milieu urbain ne remplace pas les espaces naturels vierges de construction dans lesquelles vivent d'autres espèces.

Il est donc essentiel de conserver et d'améliorer les biotopes existants et de créer des milieux de substitution connectés afin de permettre à la faune et à la flore de coloniser les couloirs biologiques ainsi constitués en milieu urbain.

La méthode développée dans le cadre du projet « One Planet Living® » permet d'évaluer simplement et objectivement la valeur écologique d'un projet immobilier et de son impact sur les fonctionnalités écologiques des milieux naturels et anthropiques. A l'aide de neuf critères portant sur la valeur biologique du projet, ses impacts sur la biodiversité et son intégration dans le contexte local, il est ainsi possible d'obtenir rapidement la valeur écologique d'un projet immobilier ou paysager urbain.

Cette formation présentera le concept de la démarche ainsi que les différents critères de la méthode. Les participants travailleront sur un cas d'étude qu'ils défendront par oral devant un jury, sauf pour les auditeurs libres, qui pourront s'intéresser aux contenus développés sans avoir la reconnaissance pour en appliquer officiellement la méthode.



# Objectifs de la formation

## Les participants

- découvrent la démarche « One Planet Living® » et comprennent les enjeux de biodiversité liés
- acquièrent les connaissances méthodologiques permettant d'évaluer et d'intégrer la biodiversité dans la planification d'un quartier
- prennent connaissance de projets exemplaires ayant intégrés la biodiversité selon la démarche « One Planet Living® »

A la fin de la formation complète, les participants sont capables de réviser les propositions d'aménagements extérieurs et paysagers d'un projet immobilier et d'en garantir la conformité avec les exigences « One Planet Living® » en préavisant le dossier de rendus de déclaration de performances adressé par le promoteur et son équipe de projet à l'Association suisse des quartiers « One Planet Living® ».

## Publics-cible

- Biologistes diplômés
- Professionnels de l'environnement avec une grande expérience de terrain
- Bureaux d'études spécialisés en écologie appliquée
- Services communaux de l'environnement et/ou des espaces verts
- Auditeurs libres (sans certificat final, mais avec une attestation de suivi de la formation)

## Pré-requis

Pour la formation de base de 3 jours, les participants doivent avoir des connaissances générales sur la faune, la flore et les milieux naturels, ainsi que sur les principes d'aménagements urbains.

Pour la formation complète avec examen, les participants doivent être au bénéfice d'une formation de biologiste, ingénieur nature ou toute formation jugée équivalente, et avoir de l'expérience professionnelle dans le domaine de la construction en lien avec des projets d'aménagement. Ils doivent également avoir des connaissances de base sur la faune, la flore et les milieux naturels.

Les admissions à la formation complète se font sur la base d'un questionnaire à remplir lors de l'inscription.

## Intervenants principaux

**Patrick Durand**, Biologiste, Ecotec Environnement SA

**Mathieu Migeon**, Architecte paysagiste, Ecotec Environnement SA

**Sophie Meylan**, Ingénieure nature, Ecotec Environnement SA

**François Guisan**, Intégrateur développement durable, Implenia SA

**Benoît Stadelmann**, Coordinateur thématique biodiversité terrestre, WWF

# Contenu de la formation

La formation se déroulera sur 3 jours répartis sur 2 mois.

## Programme jour 1 : Comprendre la méthode et ses enjeux

- La biodiversité, un des 10 indicateurs de la méthode « One Planet Living® »
- Présentation générale de la méthode OPL-Biodiversité
- Les acteurs impliqués et le processus de validation

## Programme jour 2 : Savoir évaluer la valeur biologique d'un projet

- Identification des milieux, de leur structure et leur surface
- Utilisation du système de notation de la méthode
- Etude de cas pratiques

## Programme jour 3 :

- Savoir évaluer les impacts d'un projet sur la biodiversité :
  - Calculer la surface fonctionnelle d'un projet
  - Comprendre les impacts du bâti sur la biodiversité
- Savoir évaluer l'intégration d'un projet dans son contexte local
  - Juger la pertinence des choix d'aménagement
- Etude de cas pratiques

A la suite des 3 jours de formation, un examen certifiant se déroulera sur une demi-journée pour les participants inscrits à l'ensemble de la formation.

## Programme de l'examen :

- Examen écrit individuel en lien avec les éléments présentés dans la formation (1/2 heure)
- Examen oral individuel : présentation d'un cas concret avec intégration des éléments présentés dans la formation (1 heure)



# Informations

## Dates et horaires

Mercredi 25 septembre, jeudi 3 et 10 octobre 2019.

Examens : 7 novembre 2019

Les cours ont lieu de 9h à 17h.

## Lieu des cours

WWF Suisse, Av. Dickens 6, 1006 Lausanne

## Coût de la formation

CHF 1'400.- pour la formation de base, y compris la documentation de cours et les pauses,

Présentation à l'examen : CHF 500.- supplémentaire

### Réduction de prix

Remise de CHF 100.- pour les inscriptions anticipées jusqu'au 28 juin 2019.

Rabais de 10% aux membres de l'association suisse pour des quartiers « One Planet Living® »

## Inscription

En ligne sous [www.sanu.ch/19SMOP](http://www.sanu.ch/19SMOP)

Délai d'inscription 15 août 2019

## Renseignements

Laurence Vuagniaux, [lvuagniaux@sanu.ch](mailto:lvuagniaux@sanu.ch), tél: 032 322 14 33

